FSU SNUipp

NOVEMBRE 2026

LANGAGE ORAL
Pour penser et s'émanciper



© MILLERAND/NAJA

Langage oral, un levier pour réduire les inégalités

« Les classes sont bavardes. Les échanges entre élèves et enseignants sont constants », affirme Elisabeth Bautier, chercheuse en sciences de l'éducation. Elle balaye d'un revers de main l'image d'Epinal de la classe où les élèves écoutent l'enseignant·e, bras croisés, sans un mot…

Néanmoins, tous les élèves n'investissent pas les échanges de la même manière selon Sébastien Goudeau, professeur des universités en psychologie sociale. Il montre que les enfants de milieux populaires contribuent en moyenne 50 à 75 % de moins que les autres élèves, ils prennent moins spontanément la parole, parlent moins longtemps et sont moins sollicités par les PE.

À travers les apports de la recherche, cette publication décrypte la place de l'oral dans les programmes et vise à apporter réflexions et pistes pédagogiques pour faire du langage oral un levier de lutte contre les inégalités scolaires dès le plus jeune âge. La FSU-SNUipp continue de porter le projet d'une école égalitaire et émancipatrice.

Les élections professionnelles qui se dérouleront du 3 au 10 décembre 2026 seront l'occasion pour les personnels de renouveler leur confiance au 1er syndicat des personnels du 1er degré.

L'oral, un enseignement complexe PAGE 2

Une prise de parole plus équitable PAGE 2

3 questions à Natacha Espinosa PAGE 3

Philo : dire, penser, échanger PAGE 3

Victoires et perspectives PAGE 4

Élections professionnelles : voter FSU et FSU-SNUipp PAGE 4

Parler ne suffit pas pour apprendre l'oral

L'oral, un enseignement complexe

Longtemps considéré comme le « parent pauvre » de l'enseignement du français, l'oral occupe aujourd'hui une place plus importante dans les programmes sans pour autant répondre aux enjeux de cet enseignement.


© MILLERAND / NAJA

Comme le rappelle Sylvie Plane*, professeure émérite de sciences du langage à Sorbonne Université, « l'oral n'est pas seulement un moyen de communication et d'expression ; il est aussi un outil d'élaboration de la pensée, des savoirs, de construction de soi, un moyen d'apprendre ». Il faut enseigner progressivement les conduites langagières attendues : reformuler, expliquer, justifier, questionner, résumer, argumenter. La simple participation aux échanges de classe ne suffit pas à construire le langage oral. L'oral est complexe et remplit plusieurs fonctions simultanées : instrument de socialisation, moyen d'apprentissage, outil et objet d'enseignement, parfois instrument d'évaluation. La chercheuse insiste sur son caractère multidimensionnel : à la fois linguistique, cognitif, interactionnel, social et affectif. Les nouveaux programmes appellent à structurer l'enseignement de l'oral de manière normé, explicite et progressif. Le problème, pour Sylvie Plane, est que « les apprentissages sont fragmentés avec une conception que l'on apprend du simple au complexe… Cela présuppose un élève type capable de mettre en cohérence, seul, des éléments disjoints, un geste intellectuel, complexe, non appris à l'école… Ces programmes visent à piloter les PE en pilotant les élèves ». Il y a un risque de standardisation des méthodes d'apprentissage pouvant conduire à un appauvrissement de la diversité des situations orales, avec pour effet contraire l'aggravation des inégalités.

Réduire les inégalités

L'enjeu est de trouver un équilibre entre la structuration nécessaire et la préservation de la richesse des pratiques langagières. Les travaux d'Elisabeth Bautier, chercheuse en sciences de l'éducation, montrent qu'un enseignement structuré de l'oral peut contribuer à réduire les inégalités scolaires. Pour les élèves issus de milieux populaires, moins familiarisés avec les codes langagiers de l'école, l'oral reste une pratique fortement discriminante, qui plus est régulièrement évaluée sans faire l'objet d'un enseignement explicite. Sylvie Plane précise que « le langage peut être un outil d'émancipation si la classe est ouverte à toutes et tous grâce à un climat permettant de prendre des risques, de se nourrir des manières dont les autres parlent et des argumentations diverses. Il contribue à donner les mêmes instruments pour apprendre à penser par soi-même. » Les PE doivent pouvoir choisir des supports adaptés aux besoins des élèves, varier les situations et construire une progression cohérente.

* *Fenêtres sur cours*, n°501 spécial Université d'automne, novembre 2024

UNE PRISE DE PAROLE PLUS ÉQUITABLE

« Les élèves de milieu favorisé prennent la parole plus longuement que les élèves de milieu populaire », constate Sébastien Goudeau*, professeur en psychologie sociale, « ils intègrent l'idée que ce qu'ils ont à dire est plus intéressant », confortant leur image positive. À cela s'ajoutent « des différences liées aux expériences culturelles des enfants. S'appuyer sur ces expériences familiales renforce les inégalités scolaires », contrairement à un oral basé sur le vécu commun de classe.

Le chercheur suggère « des pratiques de classe qui permettent une prise de parole plus équitable ». Pour objectiver et réguler sa pratique, l'enseignant·e peut « cocher en fin de journée, les élèves qui ont parlé ». « Les " feedbacks " des enseignants sont aussi un levier puissant. »

**Fenêtres sur cours*, n°508 spécial Université d'automne, novembre 2025


© EMILIA IGLESIAS

« Favoriser les échanges »

3 QUESTIONS À Natacha Espinosa, maîtresse de conférences en sciences du langage à l'Université Paris Nanterre, responsable des masters M2E de l'INSPE de Versailles.

1 QUELLE EST LA PLACE DU LANGAGE ORAL EN MATERNELLE ?

L'oral joue un rôle central dans l'appropriation des usages scolaires du langage. Il s'agit de partir de ce que les élèves savent déjà et de leurs tâtonnements pour les accompagner progressivement à parler de ce qui s'est passé ou va se passer, au-delà de l'ici et maintenant. Les jeunes enseignants pensent souvent le langage à travers le vocabulaire principalement. Or apprendre des mots isolés, sans les réemployer dans des interactions, ne suffit pas. Il faut favoriser les échanges, l'écoute et le tâtonnement, en cherchant à comprendre ce que l'élève veut dire mais aussi comment il le dit, afin d'ajuster ses relances et ses reformulations et de l'accompagner vers des structures langagières plus complexes.

2 À QUELLES DIFFICULTÉS SONT CONFRONTÉS LES ENSEIGNANT·ES ?

D'abord à la grande diversité des compétences et des expériences langagières des élèves. Mais aussi aux implicites des programmes, qui évoquent par exemple l'importance de la reformulation sans toujours préciser ce qu'elle recouvre. Reformuler, ce n'est pas simplement redire ou remplacer un mot : c'est écouter précisément ce que produit l'élève, être attentif à la construction de ses phrases et aux relations qu'il établit entre les événements. De même, « raconter à l'école » suppose des attentes particulières, qui doivent être explicitées aux enseignants comme aux élèves parce qu'elles sont différentes de celles des pratiques familiales.

> « Quelques minutes d'interaction attentive avec un enfant **peuvent être beaucoup plus fécondes** qu'une séance de langage à 25. »

3 QUELLES PISTES PÉDAGOGIQUES POUR DÉPASSER CES DIFFICULTÉS ?

Il faut pouvoir proposer des situations langagières qui fassent sens. Les temps d'accueil, d'habillage ou de passage aux toilettes sont aussi des occasions d'enrichir le langage parce que les mots et les formulations sont alors directement liés à ce que vivent les élèves. Il est également essentiel de chercher à aménager des échanges individuels ou en petit groupe. Quelques minutes d'interaction attentive avec un enfant peuvent être beaucoup plus fécondes qu'une séance de langage à 25. Enfin, il est utile que l'enseignant fasse l'expérience de l'écoute de son propre langage. S'enregistrer permet de repérer les implicites, d'ajuster ses formulations, mais aussi de prendre conscience de ce que l'on fait déjà, d'ajuster si besoin et se rassurer aussi ! C'est un outil simple qui devrait trouver toute sa place dans la formation des PE.

Philo : dire, penser, échanger

« Je choisis une question philosophique en m'appuyant sur des ouvrages, des annales de bac ou autres afin de cerner le concept », explique Émilie Oudin, enseignante remplaçante en Côte-d'Or. Une préparation indispensable pour pouvoir interagir avec les élèves en affinant leurs expressions et leurs argumentaires. Émilie philosophe régulièrement avec ses élèves « Cela permet de travailler un oral réflexif utile pour construire la pensée. Pour lancer les échanges, je m'appuie sur des outils variés : images, vidéos, albums… On part du commun plutôt que d'expériences individuelles inégalitaires. Cela offre une décentration et un dépassement des ressentis ». Une fois les questions de compréhension et d'interprétations passées, c'est parti pour la discussion philosophique ! Les élèves partagent leurs points de vue, le confrontent à celui des autres, le justifient. L'enseignante note les idées au tableau qui devient le brouillon de la pensée collective. Ce soutien pédagogique participe à organiser sa pensée orale. Pour Émilie, « la philosophie permet de faire évoluer la pensée, en la complétant, en la développant en parlant. Le dire et le penser s'alimentent ».


© MILLERAND/NAJA

Victoires et perspectives

La FSU-SNUipp place la formation initiale au cœur de ses revendications et a obtenu, ces dernières années, grâce aux mobilisations départementales et nationales **des avancées majeures pour les personnels** entrants dans le métier :

- **Recrutement et formation :** le retour du concours à Bac+3 suivi de deux ans de formation garantit un accès plus démocratique et attractif au métier.
- **Rémunération :** les élèves fonctionnaires toucheront environ 1 400 € au lieu des 900 € prévus par le ministère. Les stagiaires peuvent désormais toucher la prime d'attractivité
- **Listes complémentaires (LC) :** l'ouverture des LC dans différentes académies.
- **CVEC :** remboursement de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC)
- **Reclassement revalorisé :** une meilleure prise en compte depuis 2023 des activités professionnelles antérieures, réhaussant le salaire de certains personnels en début de carrière.

Elle continue de se mobiliser pour revendiquer :

- **L'intégration dans le corps de PE dès le recrutement,** de toutes et tous les lauréat·es, sous statut de PE stagiaire, afin qu'ils et elles bénéficient des mêmes droits.
- **Le recours à la liste complémentaire tout au long de l'année :** supprimer la date limite du 1er octobre pour faire appel à la liste complémentaire afin de remplacer l'embauche de personnels contractuels par des personnels formés et sous statut.
- **Une prise en charge des frais de formation :** face au choix du ministère de faire payer aux lauréat·es les frais d'inscription en master M2E, la FSU-SNUipp s'est adressée au MEN et a lancé une pétition, avec la FSU, pour exiger que l'employeur assume le coût de cette formation statutaire.

Signer la pétition pour la prise en charge des frais de formation

Un projet global pour l'École et la société

Au niveau national comme au niveau local, la FSU-SNUipp porte ses revendications et reste mobilisée sur le terrain pour la justice sociale, fiscale et environnementale, la laïcité, les droits des femmes, la protection de l'enfance, contre l'extrême-droite et toutes formes de discriminations.

Élections professionnelles : voter FSU et FSU-SNUipp

Cette année, les personnels votent pour élire leurs représentant·es aux élections professionnelles du 3 au 10 décembre.

La FSU-SNUipp est le 1er syndicat des personnels du 1er degré. Il est membre de la Fédération Syndicale Unitaire (FSU), organisation majoritaire dans l'Éducation. Aux dernières élections, près d'un ou d'une enseignante sur deux lui a fait confiance pour les défendre, les informer et porter un projet émancipateur pour l'École.

Les enjeux

La FSU-SNUipp représente les personnels en début de carrière. **Voter FSU-SNUipp, c'est lui donner les moyens de défendre les intérêts de tous les personnels au niveau local comme au niveau national et de revendiquer une formation initiale ambitieuse, fondée sur les apports de la recherche.**

Dès l'entrée dans le métier, la FSU-SNUipp accompagne les personnels et les informe sur leurs droits, le mouvement, les salaires. Grâce à la confiance accordée depuis de nombreuses années, les élu·es de la FSU-SNUipp disposent de temps pour notamment organiser des réunions, éditer des publications ou aller à la rencontre des personnels stagiaires et titulaires.

Pour poursuivre ce travail, continuer à porter un projet ambitieux et à construire les revendications avec le terrain, la FSU-SNUipp a besoin d'un maximum de voix.

Voter FSU et FSU-SNUipp, c'est choisir un véritable collectif de luttes et de victoires !

Qui vote où ?	CSA-M (Conseil social d'administration ministériel)	CSA-A (Conseil social d'administration académique)	CAPD (Commission administrative paritaire départementale)	CCP (Commission consultative paritaire)
Professeur·e des écoles stagiaire	Je vote	Je vote	Pas de vote	Pas de vote
Contractuel·le alternant·e	Je vote	Je vote	Pas de vote	Je vote
Titulaire	Je vote	Je vote	Je vote	Pas de vote